



Coronavirus Bulletin spécial de la CSN

La situation de la pandémie du coronavirus évolue excessivement rapidement. La CSN tient à informer son personnel, ses syndicats affiliés et l'ensemble de ses membres qu'elle suit la situation de très près.

À cet effet, une équipe a été mise sur pied et se rencontre chaque jour pour faire le point. Nous sommes en contact avec les représentantes et les représentants du gouvernement et des différents organismes auxquels nous siégeons, et ce, afin d'assurer la santé et la sécurité des travailleuses et des travailleurs que nous représentons et de contribuer, au meilleur de nos capacités, au bien-être de l'ensemble de la population.

Toute question peut nous être acheminée par courriel à l'adresse suivante : coronavirus@csn.qc.ca. Nous tenterons d'y répondre dans les meilleurs délais.

Nous entendons, bien sûr, participer à la recherche de solutions pour diminuer, autant que possible, les impacts des arrêts de travail et des mises en quarantaine qui pourraient affecter les travailleuses et les travailleurs. À ce sujet, la CSN salue la décision du gouvernement du Québec, lequel a annoncé aujourd'hui qu'il continuera à payer les employé-es de l'État qui seront mis en quarantaine à la suite d'un séjour à l'étranger.

Nous en sommes à finaliser un document juridique portant sur la santé et la sécurité au travail en période de pandémie. Il sera disponible sous peu sur le site Internet de la CSN.

Nous incitons les employeurs à prendre toutes les mesures nécessaires pour protéger la santé et la sécurité des travailleuses et des travailleurs.

Nous invitons l'ensemble de la population à se conformer aux dispositions prises par les différents organismes gouvernementaux, notamment en ce qui a trait à l'annulation de tout rassemblement de plus de 250 personnes.

www.quebec.ca/coronavirus

Enfin, la CSN tient à saluer l'immense travail accompli par le personnel des services publics du Québec, particulièrement dans le réseau de la santé et des services sociaux.